



# FOYER RURAL DE CORMEILLES EN VEXIN

Chers adhérents et amis,

Je vous invite à participer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire du Foyer Rural**, qui se tiendra :

**MARDI 28 JANVIER 2020 à 19 h 30 Salle du Clos Voirin**

## **Ordre jour :**

- Vote des nouveaux statuts
- Vote du poste de Trésorier Adjoint
- Cotisations 2019-2020
- Questions diverses

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à un autre membre du Foyer rural (Chaque membre peut être porteur de 2 pouvoirs maximum).

A cette fin vous pouvez compléter le pouvoir ci-dessous, et le remettre à la personne qui vous représentera. Il n'est pas obligatoire d'utiliser la procuration officielle. Une procuration écrite et signée sur papier libre suffit.

L'organisation et le fonctionnement du Foyer Rural étant l'affaire de tous et pour tous, il est évident que votre présence contribuera à sa bonne marche et aura pour les administrateurs, valeur de reconnaissance.

Nous comptons particulièrement sur la présence des nouveaux adhérents à cette réunion au cours de laquelle ils pourront se rendre compte du dynamisme du Foyer Rural et des activités offertes à tous (enfants, adolescents, adultes ou aînés).

La Présidente, Caroline BEIS

---

## **POUVOIR :**

Je soussigné(e) : ----- donne pouvoir à -  
----- pour me représenter et voter à  
l'Assemblée Générale du 28 janvier 2020.

Fait à ..... le..... (Signature précédée de la mention  
manuscrite "bon pour pouvoir")